



# Union des Commerçants et des Artisans d'Arzon

**CR de REUNION du Jeudi 12 MARS 2020**

**LIEU : Restaurant le P'TIT CRABE 9h00**

**Présents :** Christophe AUVRAY, Jacques DERIEN, Sylvie RALLO, Alexi HUMMEL, Florence BILLY, Annabelle GANTIER, Hervé DEPATURES,

**Excusés :**

**Absents :** Mathieu INGRAND, Soizik BURGEOT, Benoit LEDRU, Christophe BURBAN, Patrick CHAUCHARD,

**Bonjour à tous,**

**Conscient des problèmes que l'annonce du gouvernement vient de provoquer pour l'économie locale et les répercussions sur la fragilité de nos entreprises déjà mises à mal par les grèves et autres évènements indépendants de notre volonté, sachez que l'UCAA EST EN CONTACT DIRECT avec CLAUDE DOZOUL qui lui même est en contact avec le Ministre et le préfet. Je lui ai demandé de nous réunir au plus tôt Mercredi ou Jeudi pour nous donner toutes les possibilités d'aides financières qui sont mises en œuvre pour aider les commerçants et les PME.**

## **Le Festival de Musique Irlandaise**

Une fréquentation en baisse de 30% des élèves, due au manque de disponibilités des salles de la commune. L'organisation LAHINCH avait été prévenue depuis septembre 2019 qu'il ne disposerait plus de l'école du Graniol pour dispenser les cours.

Nous avons vendu 138 T-Shirts et pour les 2 tiers au prix préférentiel vendu à l'organisation et aux commerces participants.

Une meilleure organisation pour les sessions sera prévue l'année prochaine.

Une communication sera faite sur un territoire plus vaste.

## **EDHEC**

La manifestation est officiellement ANNULÉE

Une question diverse nous est parvenue concernant le système CASHLESS de l'EDHEC : elle n'a pas été traitée car l'événement a été annulé.



# Union des Commerçants et des Artisans d'Arzon

**CR de REUNION du Jeudi 12 MARS 2020**  
**LIEU : Restaurant le P'TIT CRABE 9h00**

## **LIVRET DE BIENVENUE**

Un livret de bienvenue pour les nouveaux adhérents est en cours d'élaboration. Il synthétisera le rôle, les actions et les services de notre association.

## **Questions divers**

La Brasserie de Rhuys nous a fait une demande pour mettre en place une tireuse à bière lors de la soirée Marinières Gourmandes, sa demande a été refusée. Un courrier sera fait à la mairie, copie à la CPM, pour pour la remise en état des terrains autour du manège qui ont été détremés et labourés durant le mille Sabord.

**La date de l'assemblée générale fixée au 6 AVRIL 2020 19h00 au bar-restaurant le CARGO Port du Crouesty est reportée.**

**BON COURAGE A TOUS**

**Po/ La Présidente Florence BILLY.**



FEUILLE D'EMARGEMENT - Réunion de bureau du : 12 / 3 / 20 20

Nom et Prénom des participants ou le cas échéant dénomination sociale de la personne morale représentée	Domicile des participants ou le cas échéant siège social de l'entreprise	Qualité	e-mail	Téléphone portable	Signature
DESAPATRE Hervé	Bric Habitat	gérant			
AUVRAY Dominique	LA BONNE NIERE	Gérant			
HUMBER Alex	La grande case	gérant			
DUFRENOY Jean-François	CRPE	direct.			
RALLO Sylvie	CIALFA	responsable			
GANTIER Anabelle	ZAP	Gérant			
Billy Florene	P'tit Crabe	gérante			

La feuille d'emargement est certifiée exacte par le Président de séance.

Signature:

**De:** Rappe René rene.rappe@fritkot.fr  
**Objet:** Re: Réunion de bureau Ordre du Jour  
**Date:** 7 mars 2020 à 10:43  
**À:** UCAA ucaa@wanadoo.fr



Bonjour Mattéo,

Comme demandé et évoqué lors de notre discussion, merci de mettre à l'ordre du jour la demande suivante :

Edhec : conditions pour l'utilisation du cashless

Il serait utile que l'UCAA prenne une position commune par rapport aux conditions proposées.

- Le taux proposé passe de 3% en 2017 à 5,5% ! Belle inflation pour un service qui n'avait pas été à la hauteur :
- Distribution tardive des tablettes
- Difficulté de joindre un responsable en cas de problème technique
- Reprise des tablettes avant la fin de l'évènement qui nous a valu des conflits avec les étudiants dans l'impossibilité de solder leur bracelet.

Pour info, les taux pratiqués vont de 0,7% pour un TPE à 4% pour des chèques repas avec paiement le lendemain. Le paiement à 15 jours n'est pas usuel pour de l'encaissement électronique.

Pour une école de commerce, ils feraient bien d'étudier le marché et de proposer des conditions plus attractives. Le système leur facilite la vie et ils essayent d'en reporter les frais sur les commerces. A nous de discuter des conditions plus acceptables.

Cordialement

René Rappe  
Co-gérant

Fritkot SARL  
34 quai des voiliers  
56640 Arzon

[rene.rappe@fritkot.fr](mailto:rene.rappe@fritkot.fr)  
06 44 28 45 65

**De:** Martial CROWIN [direction-evenements@arzon.fr](mailto:direction-evenements@arzon.fr)   
**Objet:** TR: Journal des Voisins  
**Date:** 28 février 2020 à 16:17  
**À:** [ucaa@wanadoo.fr](mailto:ucaa@wanadoo.fr)  
**Cc:** BILLY Florence [florence.billy56@orange.fr](mailto:florence.billy56@orange.fr)



Bonjour

Je ne sais pas si Alexis vous avez envoyé la demande faite dans le mail ci-joint.  
Au cas où je vous le transmets pour voir si vous pouvez lui apporter des éléments de réponses.

Merci

[signature mail MC]

De : Alexis Saeed <[alexis.saeed@cce.fr](mailto:alexis.saeed@cce.fr)>  
Envoyé : vendredi 17 janvier 2020 09:41  
À : Martial CROWIN <[direction-evenements@arzon.fr](mailto:direction-evenements@arzon.fr)>  
Objet : Journal des Voisins

Bonjour Martial,

Comme nous en avons discuté hier au téléphone, je vous envoie le sondage destiné au Journal des Voisins :

Dans le cadre de notre manifestation, nous allons distribuer le "Journal des Voisins" aux locaux. Ce journal a pour but de fournir des informations pratiques sur notre événement, de promouvoir les commerçants et de donner l'opinion des personnes de la ville.

Ainsi, nous lançons une campagne de questionnaires afin d'étoffer ce journal. Si vous souhaitez nous aider dans ce sens, vous pouvez répondre aux questions suivantes :

- Quelle a été votre réaction lorsque vous avez appris que la 52e CCE aura lieu à Arzon ?
- A quoi vous attendez-vous pour cette 2nde édition à Arzon ?
- Comment vous préparez-vous pour cet événement ?
- Peut-on dire aujourd'hui que Arzon est fière d'accueillir la CCE ?
- Comment comptez-vous tirer profit de l'événement à votre niveau ?
- Quels sont les plus gros défis de la CCE à Arzon selon vous ?
- Certaines personnes/commerçants sont un peu réfractaires à la venue de la CCE à Arzon, que leur répondez-vous ?
- Comment se passe le contact avec l'organisation ?

Je vous remercie pour votre aide et reste à votre disposition si besoin.

Bien à vous,  
[Logo]<<http://www.cce.fr/>>

Alexis SAEED  
Coordinateur local  
24, Avenue Gustave Delory  
59100 Roubaix

+33 (0)6 50 68 78 28<tel:+33+(0)6+50+68+78+28>

+33 (0)3 28 35 07 90<tel:+33328350790>

[alexis.saeed@cce.fr](mailto:alexis.saeed@cce.fr)<mailto:alexis.saeed@cce.fr>

[Facebook]<<https://www.facebook.com/ccedhec/>>[LinkedIn]<<https://www.linkedin.com/company/course-croisi-re-edhec/>>[Twitter]<<https://twitter.com/ccedhec>>[Instagram]<<https://www.instagram.com/ccedhec/>>

[Ecologie]

winmail.dat

**De:** Brasserie de Rhuys la P'tite Mamm contact@brassierederhuys.com   
**Objet:** Re: LMC du Port du Crouesty  
**Date:** 4 mars 2020 à 19:34  
**À:** UCAA ucaa@wanadoo.fr



Bonjour Mattéo,  
pour cette année je pense m'inscrire pour la saison entière, je t'envoie les documents  
Juste une question pour la soirée moules le 13 juin, serait il possible de venir avec une tireuse  
Stéphane

Le 24 janvier 2020 à 11:41, UCAA <ucaa@wanadoo.fr> a écrit :

Bonjour à tous,

Toute l'équipe de l'UCAA se joint à moi pour vous souhaiter une excellente année 2020.

Le mois d'avril arrive à grand pas et il va falloir vous inscrire pour les Lundis Matins du Crouesty.  
Comme certains d'entre vous le savent, la commune est en pleine restructuration et des travaux sont en cours sur les quais du port du Crouesty.

Un arrêté municipal nous interdit l'utilisation des quais de **FEVRIER A FIN MAI**.

Une déviation est mise en place par le quai des Voiliers et cela nous oblige à déplacer notre déballage du lundi matin.

De nouveaux emplacements seront définis sur les différentes places du Port du Crouesty, à savoir :

- 

Place des Huniers

- 

Place de l'Artimon

- 

Place des Timoniers

- 

Place de la Capitainerie

Nous ne disposons pas de tout le métrage habituel.

Les emplacements seront attribués dans l'ordre de date d'inscription sur notre site internet et nous essayerons dans la mesure du possible de vous laisser dans votre secteur.

Croyez bien que nous ferons le maximum pour vous satisfaire. . Sachez que si vous n'avez pas besoin de votre véhicule derrière votre stand, il nous sera plus facile de vous trouver une place.

Si les travaux devaient se terminer avant fin mai, il est évident que nous reprendrions le schéma habituel à savoir : le long des quais

C'est l'unique accord, après discussions, que nous avons obtenu de la Mairie pour que les lundis matins du Crouesty ne soient pas supprimés.

Je vous rappelle les éléments nécessaires pour votre inscription :

Attestation d'assurance pour 2020

Inscription au registre du commerce ou des métiers de moins de trois mois.

Carte de commerçant non sédentaire.

Les documents sont à télécharger directement à la fin de votre inscription.

Voici le lien pour vous inscrire : [INSCRIPTION ICI](#)

Bien Cordialement.